RAPPORT D'ACTIVITÉS
2013

Contact financements :
Ariane Grésillon
E-mail : agresillon@abolition.fr

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur
E-mail : rchenuil@abolition.fr

Ensemble contre la peine de mort

69, rue Michelet
93100 Montreuil
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@abolition.fr

LE MOT DU DIRECTEUR

Malgré une hausse de presque 15 % des exécutions entre 2012 et 2013, le mouvement abolitionniste continue de gagner du terrain. Pour 2013, on dénombre 140 pays abolitionnistes (35 de fait, 105 de droit) et 58 rétentionnistes. Le Congrès mondial de Madrid fut le moment privilégié pour dresser l'état des lieux et élaborer les prochaines stratégies abolitionnistes. Car commenter les chiffres d'une année n'est pas suffisant : c'est en dégageant des tendances que l'on obtient une analyse pertinente des situations réelles dans chaque région du monde.

En Afrique, certaines avancées offrent une perspective très encourageante. Le Burkina Faso, sans exécution depuis 1988 et en faveur de la résolution des Nations unies sur le moratoire en 2012, est en marche vers l'abolition de droit et le Zimbabwe devrait, après dix années sans exécution, devenir abolitionniste de fait en 2014.

Le monde arabe, où ECPM intervient particulièrement pour y porter le message abolitionniste, est loin d'être uniforme quant à la pratique de la peine de mort. Alors que nous déplorons vivement les condamnations massives en Égypte, le Liban devrait rejoindre les abolitionnistes de fait en 2014 et le débat sur la peine capitale s'est désormais ouvert jusque dans l'enceinte du parlement au Maroc. Il l'est également en Asie, où la Thaïlande a entamé une réflexion sur son Code pénal, en prévoyant une consultation nationale sur une éventuelle abolition.

Enfin, alors que des moratoires ont été décidés dans trois États (Caroline du Nord, Californie, Kentucky) suite à la pénurie de substances létales, il ne faut pas négliger les opportunités d'abolition aux États-Unis, où en 2013 le Maryland est devenu le 18e État abolitionniste.

ECPM œuvre sans relâche pour une prise en compte globale de la réalité de la peine capitale et de ses répercussions sur l'être humain : les condamnés à mort incarcérés dans des conditions inacceptables, les innocentés qui ont tant de mal à se reconstruire ou encore les familles ostracisées.

Nous restons fidèles à nos valeurs d'humanité, d'engagement, de collectif, de justice et d'audace au service de l'abolition universelle de la peine de mort.

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur d'Ensemble contre la peine de mort

SOMMAIRE

Notre association au service de l'abolition de la peine de mort 03

Activité 1
Fédérer les abolitionnistes pour gagner en efficacité 05
- Madrid : 5e Congrès mondial contre la peine de mort 05
- Campagnes concertées de lobbying : inciter les États à prendre des engagements concrets 10

Activité 2
Renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux 12
- Agir au sein d'un monde arabe en mutation 12
- Soutenir les acteurs de l'abolition en Afrique centrale 13

Activité 3
Sensibiliser et éduquer à l'abolition de la peine de mort 14
- Éduquer les citoyens aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort 14
- Nos outils de communication 16

Activité 4
Sortir les condamnés à mort de l'isolement 18
- L'Espace condamnés : un outil pour aider les condamnés à mort 18
- Missions d'enquêtes judiciaires : deux premières au Maroc et en Tunisie 18
- Campagne Iran : une situation alarmante 19
- Répondre à l'urgence d'une condamnation à mort et soutenir les défenseurs de l'abolition 19

Activité 5
Asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association 20
- Une association au service de l'abolition et des acteurs abolitionnistes 21

Nos partenaires 23

Crédits photographiques
Yasmina Allam
Sylvie Lelan
Nuria Torres Meana
Équipe et archives ECPM

NOTRE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Toujours aussi convaincue que l'union fait la force, en 2013 Ensemble contre la peine de mort (ECPM) a une nouvelle fois multiplié ses efforts pour fédérer de nombreuses forces abolitionnistes dans le monde. L'événement d'ampleur a bien sûr été le 5e Congrès mondial contre la peine de mort qu'ECPM a organisé en juin à Madrid, sous le parrainage de l'Espagne, de la Norvège, de la Suisse et de la France, et en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort. Le Congrès a réuni 1 500 participants de 93 pays sur tous les continents et a connu une mobilisation politique exceptionnelle avec 70 délégations officielles et plus de 200 diplomates.

À la suite du Congrès régional de Rabat (2012) et du Congrès mondial de Madrid, et en partenariat avec la Coalition marocaine contre la peine de mort, ECPM a initié la création du 1er Réseau parlementaire contre la peine de mort au Maroc. Ce rassemblement de 220 députés affirme déjà son efficacité : la cause abolitionniste gagne du terrain au Maroc et est devenue un véritable sujet d'actualité, très régulièrement couvert par la presse. Sous l'impulsion d'ECPM, ce Réseau parlementaire accentue la pression pesant sur l'État marocain pour aller vers l'abolition.

C'est au Maghreb toujours, que s'est tenue avec succès la 1re Conférence nationale sur la peine de mort à Alger. En Jordanie, ECPM a ouvert le débat en organisant une Conférence sur la peine de mort à l'Université d'Ajloum. Pour 2014, votre association se mobilise pour aider l'organisation de forums parlementaires : deux séminaires régionaux se tiendront au Burkina Faso et au Maroc et un séminaire national aura lieu au Kurdistan. En République démocratique du Congo, ECPM initie cette année la création et le lancement d'un nouveau Réseau parlementaire à Kinshasa.

Comme chaque année, votre association s'est activement mobilisée pour renforcer les capacités des acteurs abolitionnistes locaux dans les différentes régions du monde et pour développer ses partenariats sur le terrain. ECPM a pleinement joué son rôle d'accompagnateur et de soutien, notamment en dispensant des sessions de formation auprès de nombreux militants des Coalitions contre la peine de mort marocaine, libanaise et tunisienne. Motivée par le succès de la Conférence nationale contre la peine de mort en Algérie, une première pour ECPM dans ce pays, l'association soutient le mouvement abolitionniste algérien dans un contexte particulièrement difficile et prépare une mission d'enquête dans les prisons.

ECPM accomplit avec enthousiasme sa mission de mener des actions de lobbying et de plaidoyer en faveur de l'abolition. Avec son partenaire Iran Human Rights, ECPM a publié le 6e Rapport annuel sur la peine de mort en Iran, où 687 exécutions ont été à déplorer. Grâce au partenariat mené avec l'Organisation marocaine des droits de l'homme, votre association a été à l'initiative d'une mission d'enquête inédite qui a abouti au premier rapport dans les couloirs de la mort : *Voyage au cimetière des vivants*. La mission d'enquête menée dans les prisons tunisiennes a elle aussi donné lieu à la publication d'un rapport : *Enterrés vivants, une monographie de la peine de mort en Tunisie*, largement diffusée dans le pays.

2013 a confirmé la volonté d'ECPM d'éduquer et de sensibiliser à l'abolition de la peine de mort. De nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation ont été réalisées en France mais aussi en Espagne, au Maroc, en Tunisie et au Liban. À l'initiative d'ECPM et de l'Association libanaise pour les droits civils, s'est créé en janvier 2014 à Beyrouth le 1er Réseau international d'éducation à l'abolition, un véritable moteur en matière de sensibilisation des jeunes générations. La première « Caravane de l'éducation à l'abolition » a été lancée en Tunisie en partenariat avec l'Institut arabe des droits de l'homme et la Coalition tunisienne contre la peine de mort. C'est d'ailleurs ce pays qui accueillera en septembre la prochaine Conférence régionale sur la peine de mort.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des publications d'ECPM et à suivre nos actions sur le site www.abolition.fr.

Fidèle à nos valeurs communes, toute l'équipe d'ECPM vous remercie de votre engagement et reste à votre écoute.

L'équipe d'ECPM

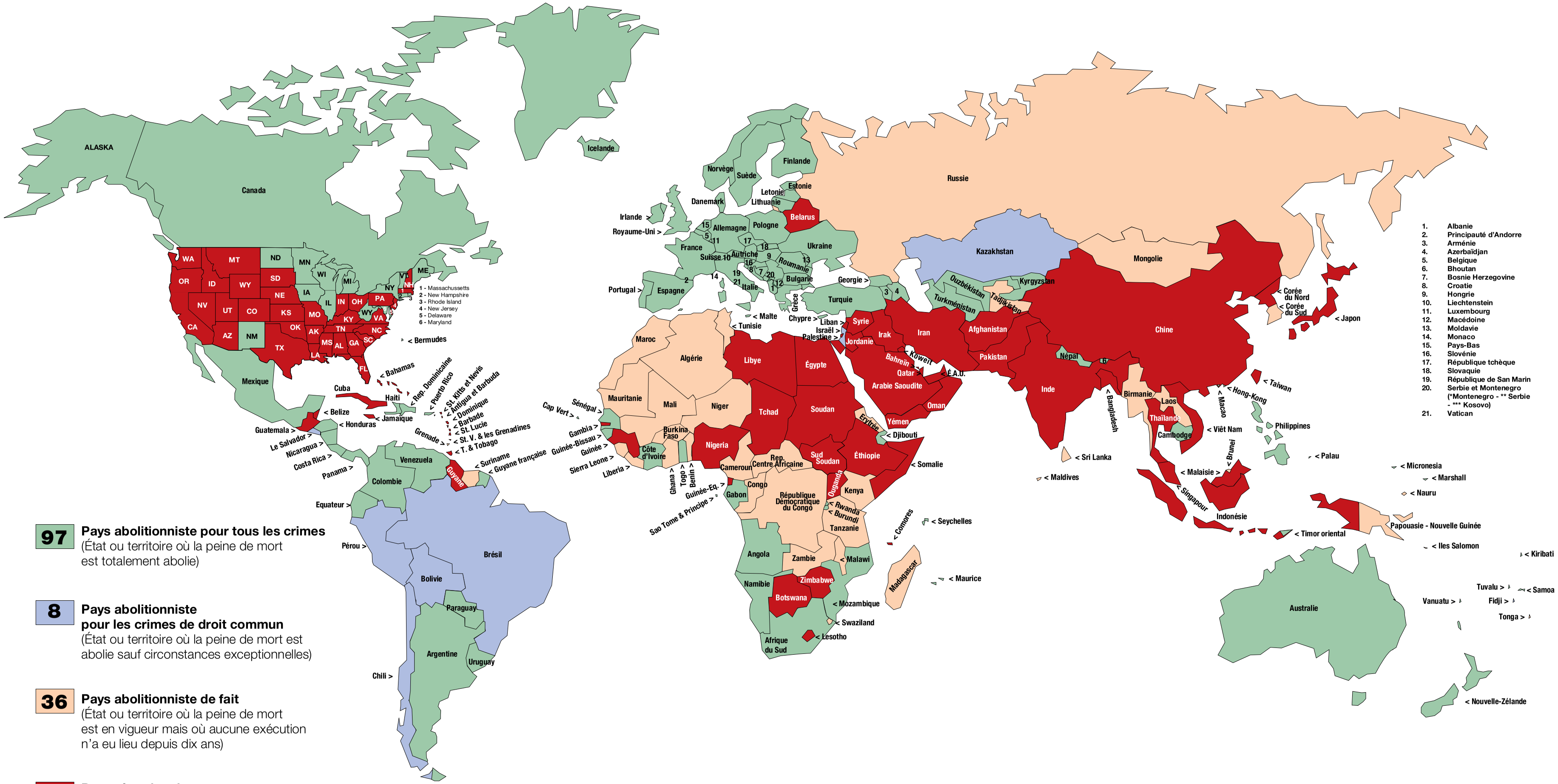

97 **Pays abolitionniste pour tous les crimes**
(État ou territoire où la peine de mort est totalement abolie)

8 **Pays abolitionniste pour les crimes de droit commun**
(État ou territoire où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles)

36 **Pays abolitionniste de fait**
(État ou territoire où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans)

57 **Pays rétentionniste**
(État ou territoire appliquant la peine de mort)

Ensemble contre la peine de mort

ACTIVITÉ 1

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Le basculement des dernières zones rétentionnistes nécessite un travail renforcé de l'ensemble des acteurs abolitionnistes - société civile, politiques, acteurs judiciaires, institutions internationales…– et l'émergence de nouvelles formes de coopération capables de porter ce travail à l'échelle internationale, régionale ou locale. Le positionnement d'ECPM sur la scène internationale et l'objectif premier au fondement de sa création – fédérer les acteurs de l'abolition – lui garantissent une véritable plus-value pour coordonner des initiatives collectives en faveur de l'abolition. Fédérateur de la société civile au sein des Congrès mondiaux et de coalitions contre la peine de mort, ECPM est aujourd'hui un partenaire privilégié des États et des parlementaires pour porter des stratégies concertées de lobbying.

MADRID : 5E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Les Congrès mondiaux contre la peine de mort marquent, tous les 3 ans, le temps fort de la campagne internationale en faveur de l'abolition. Chaque édition approfondit quatre objectifs :

- Renforcer les capacités des acteurs locaux
- Développer des stratégies communes
- Inciter les États à prendre des engagements concrets
- Mobiliser l'opinion publique

S'il s'agit de dresser un état des lieux des avancées et difficultés qui jalonnent le chemin vers l'abolition universelle, les Congrès mondiaux visent avant tout à mettre en présence les acteurs de l'abolition qui, au niveau local et international, sont en mesure de contribuer efficacement à faire disparaître la peine de mort des arsenaux judiciaires et législatifs.

UNE MOBILISATION POLITIQUE INÉDITE !

La participation politique à Madrid a été sans précédent avec la présence exceptionnelle de 12 ministres d'État : 5 ministres européens, 2 ministres de pays abolitionnistes

Le 5e Congrès mondial contre la peine de mort de Madrid était parrainé par 4 États : Espagne, Norvège, Suisse, France. Il était organisé en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.

LE 5E CONGRÈS MONDIAL EN QUELQUES CHIFFRES

• 1 500 participants de 93 pays :
Europe - 21 pays
Afrique - 25 pays
région MONA - 14 pays
Asie - 20 pays
Amériques - 13 pays
• 200 diplomates de 70 délégations officielles
• 85 intervenants de 39 pays différents
• Séance d'ouverture, 2 sessions plénières, 11 tables rondes, 8 ateliers, 2 sessions posters et une cérémonie officielle de clôture
• En marge des débats : 9 réunions de la société civile, 7 réunions entre OIG et États
• Plus de 450 reportages et articles diffusés en Europe et 60 diffusés dans des pays rétentionnistes
• 27 associations représentées au sein du village de l'abolition
• 45 bénévoles et 46 rapporteurs de séances

hors Europe : Rwanda, Philippines – 4 ministres de pays abolitionnistes de fait ; Bénin, Burkina-faso, Maroc, Tunisie – 1 ministre d'un État rétentionniste : Irak.
Les grandes institutions internationales - Nations unies, Organisation internationale de la Francophonie, Union européenne, Commission internationale contre la peine de mort – étaient représentées ainsi que plus de 200 diplomates de 70 délégations et de hautes personnalités tels Robert Badinter, les Prix Nobel de la paix l'archevêque Desmond Tutu, Shirin Ebadi et Mareid Macguire…
La volonté marquée de ministres d'États non abolitionnistes de s'exprimer officiellement au Congrès de Madrid et la participation officielle sans prise de parole des ministres de la Justice d'Algérie et du Tchad témoignent de l'internationalisation croissante du débat sur la peine de mort et de l'impact du Congrès mondial sur celui-ci. Le Congrès de Madrid aura permis de porter le message de Nations jusqu'alors peu enclines à participer au débat international.

Déclarations d'engagements collectifs

- Déclaration finale des participants ;
- Déclaration du *Core Group* (groupe de soutien à la mobilisation politique) ;
- Résolution des barreaux, prise par les barreaux de Paris et de Beyrouth, avec le soutien de la Fundacion Abogacia Española ;
- Appel à la création de réseaux nationaux de parlementaires contre la peine de mort, formulé par les membres du Réseau des parlementaires contre la peine de mort au Maroc ;
- Appel mondial des lauréats du Prix Nobel de la paix contre la peine de mort, présenté par Shirin Ebadi.

Participation politique pendant les débats

- Participation de délégations clés, telles les délégations russe, tadjik, guatémaltèque, congolaise, angolaise, jordanienne, marocaine, mauritanienne, indonésienne, mongole, thaïlandaise…
- En marge des débats, 16 réunions ont permis de faire dialoguer les acteurs associatifs, politiques et juridiques afin d'élaborer des stratégies concertées.

PROGRAMME DES DÉBATS

Le programme des débats est élaboré en partenariat avec la Coalition mondiale grâce à la constitution d'un groupe de travail composé de 25 membres volontaires sur tous les continents.
Un Comité scientifique, créé spécialement pour cette 5e édition, était garant de l'orientation générale du programme et de sa cohérence avec les précédents Congrès. Le Congrès de Madrid a mobilisé 85 intervenants de 39 pays. Les expériences partagées entre avocats, militants,

Des participants au Congrès mondial de Madrid rassemblés sous la bannière « Dites non à la peine de mort ! »

représentants de la diplomatie, universitaires, magistrats, parlementaires, représentants d'institutions internationales, sociologues, ont nourri les débats pour optimiser les stratégies et redéfinir les outils d'action des campagnes en faveur de l'abolition universelle.

SOUTENIR LE TRAVAIL DES ACTEURS LOCAUX

Les Congrès mondiaux soutiennent la mise en réseaux d'acteurs, encore souvent trop isolés, en vue d'élaborer des stratégies communes en faveur de l'abolition. Cette mise en réseaux participe pleinement au renforcement de leurs capacités d'action et permet d'augmenter leur notoriété auprès du mouvement international afin de pérenniser leurs actions. Dans les pays autoritaires, la mise en réseau protège également ces acteurs qui luttent quotidiennement dans des conditions mettant en péril leur sécurité.

Avec 55 pays non abolitionnistes représentés, le Congrès de Madrid a pleinement atteint son objectif.

En marge des travaux, ECPM a également permis à la Coalition maghrébine et la Coalition d'Afrique centrale et de l'Est de tenir leurs premières assemblées générales.

RICHE COUVERTURE MÉDIATIQUE DE PORTÉE INTERNATIONALE

Dans le pays hôte du 5e Congrès, les journalistes espagnols se sont massivement intéressés à l'événement en diffusant plus de 300 reportages et articles. La portée internationale de la couverture médiatique s'est confirmée : le Congrès de Madrid a su attirer plus de 100 médias d'une trentaine de pays différents. ECPM a fourni des efforts particuliers afin d'associer des journalistes de 22 pays rétentionnistes à la couverture médiatique du Congrès. On retiendra les reportages diffusés par le journal web vietnamien www.vietnamnet.vn avec 6 000 000 d'entrées quotidiennes, les articles dans la presse au Maroc, au Kenya, en Chine, au Pakistan, en Iran, en Inde ou encore en Palestine.

LES DÉBATS DU 5E CONGRÈS

1 cérémonie d'ouverture dans l'auditorium du Palais des Congrès de Madrid : plus de 1 200 participants

2 sessions plénières, 800 participants

- La région MONA et la peine de mort
- L'Asie et la peine de mort

11 tables rondes, 200 participants

- 5 tables rondes géographiques
  - Iran
  - Afrique sub-saharienne : évolution des pratiques et influences politiques
  - Région Caraïbe,
  - États-Unis : état des lieux
  - Europe : les stratégies d'avenir
- 6 tables rondes thématiques
  - Mineurs et peine de mort dans le monde
  - Trafic de drogue et peine de mort : lutter contre le trafic sans financer les États qui exécutent
  - Stratégies juridiques et diplomatiques pour les étrangers condamnés à mort
  - Abolition et peines alternatives
  - Innocence et abolition : un atout stratégique pour l'abolition ?
  - Réseaux parlementaires régionaux en faveur de l'abolition

7 ateliers, 30 à 50 participants

- Terrorisme et abolition
- Éduquer à l'abolition
- OIG et société civile, les stratégies communes
- Famille de victimes : un réseau international d'action
- Stratégies abolitionnistes : la campagne pour l'abolition en Californie.
- Représentation juridique dans les cas de peines capitales à travers le monde
- Peine de mort et torture

2 sessions de « posters » dédiés à la présentation d'actions militantes, 11 posters

1 cérémonie solennelle de clôture au Cines Callao en plein cœur de Madrid : plus de 800 personnes

Militants et politiques réunis pour élaborer les stratégies abolitionnistes

PROGRAMME CULTUREL : DES PROJETS ORIGINAUX POUR DIVERSIFIER LES PUBLICS

Le programme culturel comporte un double aspect : proposer aux congressistes un point de vue artistique original sur la thématique et intéresser un public plus large à la peine de mort grâce à des propositions allant au-delà de l'information et des débats. Madrid est une ville qui offre une large place aux arts visuels. Le programme culturel a été pensé en conséquence. Le choix des arts visuels a permis également d'ouvrir le champ de l'expression en évacuant le problème de la langue.

En direction du tout public : l'abolition s'exporte dans Madrid

- Projection *Une peine infinie* de David André, à la Casa Encendida, en partenariat avec l'Alliance française de Madrid ;
- Projection *Roger McGowen, condamné à mort #889* de Nicolas Pallay, à la Cineteca du Matadero Madrid, en partenariat avec l'ambassade de Suisse et le FIFDH de Genève ;
- Performance *19 pasos, brazos en cruz* de Felix Fernandez en collaboration avec Intermediae Matadero de Madrid – 300 participants ;
- Les visages de la peine de mort : soirée de témoignages avec la participation des lauréats du Prix Nobel Mme Shirin Ebadi et Mme Mairead Maguire, Mme Tanya Ibar, épouse de condamné à mort, Mme Sandra Babcock, avocate défendant des condamnés à mort, M. Jerry Givens, ancien garde dans le couloir de la mort en Virginie et M. Kirk Bloodsworth, ancien condamné à mort – 250 participants.

Sur les lieux du Congrès

- Le Village de l'abolition : 27 stands d'organisations.
- 1 espace librairie.
- 7 expositions :
  - *Des mots par-delà le couloir* en partenariat avec Photoespaña ;
  - *Un rêve interrompu* de l'artiste iranienne Shirin Salehi, créé pour le Congrès de Madrid ;
  - Exposition de Caricatures de Kianoush Ramezani, caricaturiste iranien membre de Cartooning for Peace ;
  - Exposition *Death is not Justice* de Poster for Tomorrow, ONG internationale qui traite des droits de l'homme à travers le graphisme ;
  - Exposition *Sur les chemins de l'abolition* – création ECPM ;
  - Exposition du concours *Dessine-moi l'abolition* ;
  - Garrot (méthode d'exécution utilisée en Espagne) présenté par le REPECAP.

93 PAYS REPRÉSENTÉS À MADRID POUR DIRE « NON À LA PEINE DE MORT »

- **Europe** : Autriche, Belgique, Belarus, Écosse, Espagne, France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine, Irlande du Nord, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Suisse, Suède, Royaume-Uni
- **Afrique** : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo
- **Mona** : Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie, Yémen, Emirats arabes unis
- **Asie** : Afghanistan, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Corée, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, Turquie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Tadjikistan, Thaïlande, Vietnam
- **Amériques** : Argentine, Bahamas, Brésil, Canada, États-Unis, Équateur, Guatemala, Haïti, Mexique, Porto Rico, Sainte-Lucie, Venezuela, Trinidad et Tobago

« Dîtes non à la peine de mort ». Plus de 1 000 participants ont suivi la marche finale du Congrès de Madrid, dans les rues très fréquentées du centre de Madrid, reliant la Plaza del Sol.

CAMPAGNES CONCERTÉES DE LOBBYING : INCITER LES ÉTATS À PRENDRE DES ENGAGEMENTS CONCRETS

ANIMATION ET COORDINATION DU *CORE GROUP*

À partir de l'expérience des précédents Congrès qui a démontré l'importance du levier diplomatique pour une représentation politique de haut-niveau, ECPM a mis en place un groupe informel de soutien à la mobilisation politique ou *Core Group*. Les objectifs de ce nouvel organe sont d'assurer une participation politique de haut niveau au Congrès mondial et de pérenniser l'intégration de la lutte contre la peine de mort dans les affaires politiques des pays membres.
Ciblant tous les continents, le *Core Group* est composé de représentants diplomatiques de l'Argentine, du Mexique, de la France, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suisse, du Rwanda, de la Turquie et de Monaco. La Commission internationale contre la peine de mort en fait également partie. ECPM le coordonne et assure son secrétariat.
Grâce aux efforts conjugués d'ECPM et du *Core Group*, la mobilisation politique au Congrès de Madrid a été sans précédent comparativement aux éditions antérieures.

IMPULSER LA CRÉATION DE RÉSEAUX NATIONAUX DE PARLEMENTAIRES

La mobilisation des groupes parlementaires est un levier d'action pertinent pour des avancées sur la peine de mort dans les pays : ils sont en première ligne pour interpeler l'exécutif et opérer un plaidoyer auprès de leurs pairs.

Suite au Congrès de Madrid, et à partir de l'exemple du Réseau des parlementaires marocain contre la peine de mort, des parlementaires de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MONA) ont exprimé leur désir de créer des réseaux similaires.

ECPM À LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Forte de plus de 160 membres à travers le monde, la Coalition mondiale est un partenaire incontournable du mouvement abolitionniste international. Fondée à l'initiative d'ECPM, la Coalition mondiale est une association indépendante depuis 2012. Une continuité dans sa gestion est assurée puisqu'ECPM reste membre élu de son comité de pilotage et est représentée par son directeur au bureau exécutif. ECPM joue un rôle moteur pour garantir l'efficacité de cette plateforme internationale majeure. Sainte-Lucie, Venezuela, Trinidad et Tobago.

Pour impulser cette dynamique, ECPM a organisé un Séminaire parlementaire sur la peine de mort pour la région MONA à l'Assemblée nationale et au Sénat français (octobre). L'enjeu était d'apporter une légitimité internationale au Réseau marocain et d'initier la création d'initiatives similaires dans les pays voisins afin d'en faire des organes clés, capables de faire de l'évolution sur la peine de mort une priorité pour les gouvernements.

En présence du président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone, du président du Sénat Jean-Pierre Bel et du ministre des Affaires étrangères français Laurent Fabius, le séminaire a réuni plus de 50 parlementaires, 40 responsables associatifs et 12 journalistes de 9 pays : Maroc, Tunisie, Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Palestine, Mauritanie, Irak. À l'invitation de Madame Khadija Rouissi, coordinatrice du Réseau de parlementaires marocain contre la peine de mort, une deuxième édition se tiendra au Parlement de Rabat en 2014.

Séminaire parlementaire
pour la région MONA (octobre 2013)

L'ACTION D'ECPM EN FAVEUR DE LA PROMOTION DES TRAITÉS INTERNATIONAUX CONTRE LA PEINE DE MORT

La peine de mort n'est pas à strictement parler interdite au regard du droit international mais plusieurs instruments internationaux en limitent l'usage. Il s'agit, pour les principaux, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), de la Convention européenne relative aux droits de l'homme (CEDH) et de la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Tous les deux ans, l'Assemblée générale des Nations unies procède à un vote en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions. L'examen périodique universel (EPU) mécanisme utilisé par le Conseil des droits de l'homme, passe régulièrement en revue le bilan des 192 États membres de l'ONU en matière de droits de l'homme au regard de ses engagements et obligations en la matière.

En collaboration avec les partenaires associatifs de ses pays cibles, ECPM effectue un lobbying auprès des autorités politiques pour promouvoir les instruments internationaux et veiller au respect des engagements pris par les États lors des EPU. En 2013, ECPM a activement participé au lobbying auprès des institutions internationales en réaffirmant le rôle de la société civile, lors de la réunion annuelle de l'application de la dimension humaine de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE-HDIM) à Varsovie, ou lors de la conférence organisée par le Conseil de l'Europe à Minsk sur la peine de mort et l'opinion publique au Belarus.

LA CRÉATION DU PREMIER RÉSEAU PARLEMENTAIRE ABOLITIONNISTE AU MAROC

Sous l'impulsion d'ECPM et de la Coalition marocaine, le premier Réseau des parlementaires marocains contre la peine de mort a été annoncé officiellement par Nouzah Skhalli, porte-parole du réseau et députée du Parti du progrès et du socialisme, lors de la cérémonie de clôture du Congrès de Rabat. Les parlementaires ont rédigé la charte fondatrice qui a recueilli initialement près de 200 signatures de toutes tendances politiques à l'exception du Parti de la justice et du développement (PJD). Cette charte a été adoptée lors de l'assemblée générale constitutive du Réseau, au Parlement de Rabat, le 26 février 2013.

Grande première dans la région, le Réseau parlementaire marocain œuvre au niveau national, régional et international afin d'inciter le Maroc à officialiser le moratoire sur les exécutions, à adopter un texte législatif abolissant la peine de mort et à ratifier les traités internationaux sur la peine de mort.

Le Réseau est aujourd'hui composé de 220 membres et a déjà déposé une première proposition de loi le 7 novembre 2013.

Lancer des actions concertées en faveur de l'abolition (Congrès mondial de Madrid).

ACTIVITÉ 2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM soutient le développement de réseaux régionaux et nationaux contre la peine de mort. ECPM renforce les partenaires locaux dans leur fonctionnement et agit avec eux pour promouvoir l'abolition auprès des décideurs et des citoyens de leur pays.

AGIR AU SEIN D'UN MONDE ARABE EN MUTATION

Le monde arabe reste, après l'Asie, la région qui exécute le plus. ECPM poursuit ses efforts pour soutenir et renforcer le mouvement abolitionniste dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dans le cadre de la transition politique en cours.

Les actions sont menées en collaboration avec les associations locales : Coalitions nationales marocaine, tunisienne, libanaise et irakienne, Organisation marocaine des droits humains, Association libanaise pour une justice transitionnelle, Association libanaise pour les droits civils, Ligues des droits de l'homme algérienne, Leaders organisation (territoires palestiniens), Iran Human rights… Dans ce cadre, ECPM appuie plus particulièrement les Coalitions marocaine, libanaise et tunisienne, dans leur action de plaidoyer au niveau national.

Le Congrès mondial de Madrid se devait d'être un lieu de ressources pour ces acteurs. Une séance plénière et plusieurs tables rondes ont permis des échanges fructueux sur les stratégies et actions à mener dans la région. Avec plus de 200 ministres, parlementaires, avocats, universitaires, militants de la société civile, issus de quatorze pays de la région, présents à Madrid, les militants de la région ont pu prendre toute leur place au sein du mouvement abolitionniste international. Cette participation sans précédent a apporté un nouveau souffle aux initiatives nationales. Elle a dynamisé les partenariats entre ECPM et les militants de la région.

Si l'émergence de forces politiques islamistes, la permanence des difficultés économiques et sociales et la multiplication de conflits armés ou des actes de violence dans certains pays rendent difficilement audibles les initiatives contre la peine de mort au niveau régional, les militants abolitionnistes ont gagné en marge de manœuvre pour s'organiser et structurer leur plaidoyer.

RENFORCER ET STRUCTURER LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE MAROCAIN

En 2013, ECPM a initié la deuxième phase de son programme destiné à accompagner le Maroc vers une abolition progressive de la peine de mort, en travaillant avec les acteurs associatifs, politiques, parlementaires, médiatiques et juridiques.

Le renforcement des capacités de la Coalition marocaine contre la peine de mort constitue le cœur de ce travail. La Coalition marocaine a amorcé une réflexion importante sur ses modes de gouvernance, à travers la constitution de documents fondateurs – charte de fonctionnement, règlement intérieur, plan d'action – la création d'une nouvelle instance décisionnelle – 38 réunions du comité de pilotage – et l'organisation de ses premières assemblées générales marquées par une forte fréquentation – 150 personnes en présence de nombreuses personnalités officielles

Conférence nationale sur la peine de mort en Algérie / Réunion du Réseau des parlementaires marocain contre la peine de mort.

(ambassadeurs et représentants du gouvernement marocain). La légitimité et la fiabilité des actions entreprises par la Coalition marocaine depuis 2011 lui ont donné un nouveau statut, confirmé par son élection au comité de pilotage de la Coalition mondiale, et souligné par le représentant du Maroc lors de la 3e commission de l'Assemblée générale des Nations unies en novembre 2012. L'action d'ECPM a favorisé la prise en compte de la problématique marocaine au niveau international à travers notamment l'envoi d'une très forte délégation au 5e Congrès mondial (une trentaine de parlementaires, avocats, journalistes et membres de la société).

ACCOMPAGNER LA PLUS ANCIENNE SOCIÉTÉ CIVILE ABOLITIONNISTE DE LA RÉGION AU LIBAN

Dans le cadre du projet initié avec l'Association libanaise pour les droits civils visant à relancer la Coalition nationale initiée en 1997, et face à un contexte sécuritaire et politique instable, les militants libanais et ECPM ont axé leurs efforts sur la restructuration de la Coalition libanaise, l'éducation des jeunes générations et la mobilisation des avocats.
La Coalition libanaise a mis à jour son règlement intérieur et a intégré de nouveaux acteurs. Vingt de ses membres ont bénéficié d'une formation sur le plaidoyer pour l'abolition et 330 lycéens d'ateliers de sensibilisation. Un manuel, issu de ces expériences, et destiné aux professeurs, est finalisé et sera publié en 2014. ECPM et la Coalition libanaise ont organisé une conférence de presse à Beyrouth au palais de justice pour la Journée mondiale contre la peine de mort et préparé la Conférence nationale sur la peine de mort de 2014.

SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ABOLITION EN AFRIQUE CENTRALE

Dans cette région classée parmi les moins avancées du monde, où se multiplient les violations envers les droits de l'homme, le développement d'un mouvement en faveur de l'abolition reste un enjeu majeur pour ECPM comme pour la communauté internationale. ECPM soutient le travail de la Coalition congolaise contre la peine de mort depuis sa création et de la Coalition d'Afrique centrale et de l'Est, coordonnée par cette dernière. ECPM s'engage aussi auprès des parlementaires abolitionnistes.

Une dizaine de parlementaires et plus de 20 responsables associatifs de sept pays de la région – RDC, Congo Brazaville, Tchad, RCA, Cameroun, Burundi, Rwanda – ont ainsi participé au 5e Congrès mondial de Madrid, au cours duquel la Coalition d'Afrique centrale a tenu sa deuxième assemblée générale. Deux membres experts du groupe de travail sur la peine de mort de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ont également pris part à l'événement afin de présenter les avancées sur l'élaboration d'un protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la peine de mort.

En 2014, ECPM a comme priorité d'intensifier son appui aux acteurs de cette région clé pour la progression de l'abolition sur le continent africain.

L'ACTION D'ECPM DANS LA RÉGION

- 1 Congrès régional (Rabat, 2012) avec 450 participants et 21 organisations des droits de l'homme de 12 pays de la région ;
- 200 militants de plus de 14 pays de la région, 1 séance plénière et 3 tables rondes au Congrès mondial de Madrid ;
- Création du 1er Réseau de parlementaires contre la peine de mort au Maroc avec 250 membres. Dépôt d'une proposition de loi abolitionniste le 7 novembre 2013 ;
- 2 conférences nationales rassemblant plus de 200 participants : Tunisie, Algérie (en partenariat avec la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme) ;
- 2 missions d'enquêtes dans les couloirs de la mort publiées à plus de 2000 exemplaires : Maroc, Tunisie ;
- Plus de 2000 collégiens et lycéens sensibilisés par plus de 50 interventions scolaires : Maroc, Liban ;
- plus de 100 militants formés au plaidoyer pour l'abolition : Maroc, Tunisie, Liban, Territoires palestiniens ;
- 7 conférences de presse dans 4 pays : Maroc, Tunisie, Liban, France – Iran ;
- Des actions soutenues pour la Journée mondiale : Maroc, Liban, Tunisie, Irak et Jordanie ;
- Organisation de rendez-vous politiques officiels auprès des plus hautes personnalités des pays cibles : Maroc, Tunisie, Liban, Algérie, Territoires palestiniens ;
- 5 outils pédagogiques réalisés en arabe pour le grand public ;
- 1re Bande-dessinée sur la peine de mort bilingue français/arabe ;
- 1er site Internet sur le mouvement abolitionniste marocain : www.tudert.ma ;
- 9 conventions de partenariats avec des organisations abolitionnistes de 5 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Irak.

Ces initiatives permettent dans un contexte difficile de maintenir et amplifier les dynamiques abolitionnistes au sein de la société civile de la région. Malgré un attachement à la peine de mort encore très ancré au sein des sociétés du monde arabe, les transitions politiques en cours, longues, pourraient apporter à terme de bonnes surprises aux militants abolitionnistes !

ACTIVITÉ 3

SENSIBILISER ET ÉDUQUER À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

ÉDUQUER LES CITOYENS AUX DROITS DE L'HOMME ET À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

ECPM À LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Après 33 ans d'abolition en France, la question continue de diviser les citoyens et particulièrement la jeune génération. À un âge où la distinction entre vengeance et justice est en cours d'acquisition, l'éducation à l'abolition de la peine de mort est particulièrement nécessaire. Agrémentée par l'Éducation nationale, ECPM poursuit ses actions éducatives dans les collèges et lycées en collaboration avec les enseignants de plusieurs disciplines (français, anglais, arts plastiques,…) grâce à des modules de cours adaptés, rassemblés dans un recueil et distribués aux enseignants partenaires.

En 2013, un millier d'élèves, issus en priorité de zones moins favorisées, ont été sensibilisés grâce au concours de dessin *Dessine-moi l'abolition* (30 dessins gagnants sélectionnés par un jury international et exposés lors du Congrès mondial de Madrid), à l'organisation d'une intervention exceptionnelle à l'Assemblée nationale lors du séminaire parlementaire sur l'abolition de la peine de mort dans la région MONA et à un cycle d'interventions sur la situation du Maroc en présence d'Ahmed Haou (ancien condamné à mort marocain) et Mustapha Mezraoui (Coalition marocaine contre la peine de mort).

Grande nouveauté en 2013, ECPM a élargi son public cible aux étudiants grâce à une approche originale visant autant à les sensibiliser sur la thématique que sur le cycle de vie du projet appliqué aux droits de l'homme. Pour la première fois, des membres d'ECPM ont animé un module de 8 heures intégré au Master II Droit humanitaire et droits de l'homme de l'université Evry Val d'Essonne et ont assuré un tutorat pour des étudiants de la Sorbonne qui souhaitaient organiser des actions de sensibilisation sur la peine de mort (Conférence sur la peine de mort aux États-Unis à la Sorbonne et interventions scolaires).

ÉDUQUER HORS DE NOS FRONTIÈRES…

• Au Maroc avec la Coalition marocaine, ce sont 1 500 collégiens et lycéens qui ont été sensibilisés. Grâce à une approche ludique (la dernière minute du condamné, Qui veut sauver un condamné de son exécution ?), les élèves sont amenés à faire preuve d'empathie pour se mettre tour à tour à la place des divers protagonistes d'une exécution afin de réaliser les enjeux de l'abolition.

• En Tunisie avec la première Caravane de l'éducation à l'abolition, ECPM en partenariat avec la Coalition tunisienne, l'Institut arabe des droits de l'homme et la Coalition marocaine a sillonné tout le pays et rencontré 270 collégiens et lycéens pour débattre de la question de la peine de mort. De Tataouine à Tunis, en passant par Tozeur, Kasserine et Sfax, la délégation de militants n'a pu que constater l'intérêt des élèves rencontrés !

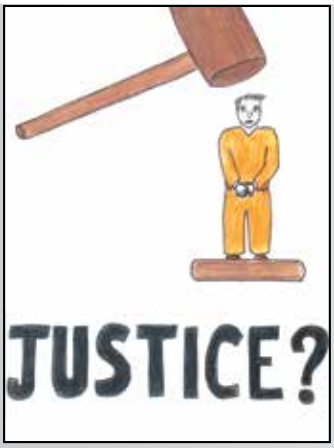

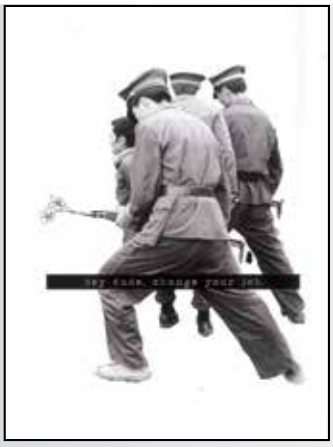

Des dessins gagnants du concours « Dessine-moi l'abolition » / Recueil de modules de cours

ILS INTERVIENNENT AVEC ECPM

Avec ECPM, ils racontent leur histoire, partout dans le monde et participent au partage des cultures :

Antoinette Chahine, ancienne condamnée à mort libanaise, partage avec les élèves son récit et témoigne de l'importance de la mobilisation internationale pour les condamnés.

Ahmed Haou, ancien condamné à mort marocain, permet aux élèves de découvrir que l'on peut être condamné à mort pour des raisons politiques.

Sandrine Ageorges-Skinner, épouse de Hank Skinner (condamné à mort au Texas), peut notamment témoigner du caractère discriminatoire de la peine de mort aux États-Unis.

Joaquin José Martinez, ancien condamné à mort espagnol en Floride. Les élèves peuvent découvrir les conditions de détention inhumaines dans les couloirs de la mort américains.

Claude Guillaumaud-Pujol, universitaire spécialiste des États-Unis et cofondatrice du Collectif de soutien à Mumia Abu-Jamal, témoigne du caractère discriminatoire du système judiciaire américain à travers le cas de Mumia Abu Jamal.

Curtis Mc Carty, ancien condamné américain innocenté grâce à des tests ADN peut raconter aux élèves l'absurdité de la peine de mort y compris pour les personnes coupables.

MILITEZ AVEC ECPM CONTRE LA PEINE DE MORT ET LES DISCRIMINATIONS

Pas d'homo à l'échafaud ! Fête de l'Huma, Cities for Life, Journée mondiale contre la peine de mort… en 2013 votre association s'est engagée sur tous les fronts.

À l'initiative d'ECPM, la ville de Paris a rejoint les 1 600 villes unies dans le mouvement Cities for Life – Villes pour la vie – Villes contre la peine de mort, initié par Sant'Egidio. Le 30 novembre, pour sa deuxième participation, Paris a illuminé en rouge la maison de Victor Hugo, place des Vosges.

Pour sa 9e participation à la marche des fiertés LGBT, ECPM a défilé avec son char aux couleurs des dix pays qui condamnent à mort pour homosexualité (Afghanistan,

Raconte-moi l'abolition de la peine de mort, Bande-dessinée créée par la Coalition marocaine contre la peine de mort avec le soutien d'ECPM. / Intervention au lycée de Tozeur lors de la 1re Caravane de l'éducation à l'abolition en Tunisie. / Intervention scolaire en France.

Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Iran, Mauritanie, Nigéria [États du Nord], Pakistan, Somalie, Soudan et Yémen). Grâce à ses 20 bénévoles, ECPM a recueilli de nombreuses signatures de la pétition « Libéria / Ouganda, l'homophobie tue le combat continue » dénonçant des projets de loi souhaitant instaurer la peine capitale pour le crime d'homosexualité.

La Fête de l'Huma a été le succès militant attendu malgré la pluie avec cette année un nouveau visage pour son stand « Dites-non à la peine de mort » grâce à l'exposition des dessins gagnants du concours franco-espagnol *Dessine-moi l'abolition*.

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

LE JOURNAL DE L'ABOLITION

Diffusé gratuitement, le *Journal de l'abolition* est réalisé par l'équipe d'ECPM et imprimé gracieusement par notre partenaire Ouest France à 10 000 exemplaires. Il est disponible en téléchargement sur www.abolition.fr/fr/articles/journal-de-labolition

En 2013, l'édition spéciale du *Journal de l'abolition* a été dédiée au Congrès mondial de Madrid et a été publiée en français, en anglais et en espagnol.

NOS OUTILS WEB

La politique de communication web d'ECPM consiste à toucher un large public par ses publications sur le site **www.abolition.fr.**

ECPM s'impose comme l'organisation française de référence en termes de communication sur la problématique de la peine de mort via les réseaux sociaux. Les informations sont partagées sur la page officielle **Facebook.com/AssoECPM** qui est désormais suivie par plus de 5 000 personnes.

Le message militant et les actions d'ECPM rayonnent à l'international avec les publications en anglais et en arabe sur **Facebook.com/Congresmondialpeinedemort** et sur **Facebook.com/ECPMpeinedemortmondearabe.**

Plus concises que sur Facebook, les informations sont diffusées également via les comptes officiels Twitter : **Twitter.com/AssociationECPM** (en français) et **Twitter.com/Abolition_2013** (multilingue), et partagées par des centaines d'abonnés, de blogueurs, de journalistes et de partenaires politiques.

Sur la toile, ECPM profite également du système des newsletters pour diffuser son message abolitionniste. Aujourd'hui, le **Mail de l'abolition** compte 21 000 abonnés actifs. En 2013, 12 numéros ont été diffusés dont 6 en bilingue anglais et français à l'occasion du Congrès mondial de Madrid.

Conférence avec Angela Davis pour la sortie du film *Free Angela*. ECPM en partenariat avec le collectif de soutien à Mumia Abu Jamal et le MRAP (mars 2013).

Représentation théâtrale *C'est combien d'années la perpétuité ?* adaptée du témoignage d'Antoinette Chahine par la compagnie la Fabryk au théâtre de l'école alsacienne. Organisée par ECPM pour la 12e Journée mondiale contre la peine de mort.

« Dîtes non à la peine de mort ». Plus de 1 000 participants ont suivi la marche finale du Congrès de Madrid, dans les rues très fréquentées du centre de Madrid, reliant la Plaza del Sol.

ACTIVITÉ 4

SORTIR LES CONDAMNÉS À MORT DE L'ISOLEMENT

Le sort des condamnés à mort au sein de l'univers carcéral est marqué par la nature même de la peine infligée qui ne laisse aucun espoir de sortie. De plus, leurs conditions de détention sont en général plus sévères que celles des détenus à temps.

ECPM s'engage auprès des condamnés à mort en publiant des missions d'enquêtes judiciaires et de rapports et en proposant un espace de correspondance avec les condamnés à mort. ECPM dénonce aussi, à travers ses campagnes, des cas emblématiques de la cause abolitionniste.

L'ESPACE CONDAMNÉS : UN OUTIL POUR AIDER LES CONDAMNÉS À MORT

Parce qu'un condamné oublié est déjà à moitié mort, ECPM développe sur son site Abolition.fr un « Espace condamnés » recensant les besoins en correspondance de condamnés à mort et présentant des fiches d'identité et d'action accessibles à tous.

Aux États-Unis, sur les 3 500 condamnés à mort, quelques centaines seulement ont la chance d'avoir un correspondant et des liens avec l'extérieur. Dans le reste du monde, la situation est pire : dans les pays d'Afrique il est difficile de connaître l'identité des condamnés, au Japon, ils sont tenus au secret.

AGIR AVEC ECPM

Entreprendre une démarche de **correspondance** avec un condamné à mort
Nous **rejoindre** lors des campagnes de soutien aux condamnés
Parler de « l'Espace condamnés », à votre famille, à vos amis, à vos collègues

484 condamnés à mort de 36 pays sont recensés dans notre base

PAYS	NOMBRE DE CONDAMNÉS
Algérie	9
Arabie Saoudite	7
Chine	16
Corée du Nord	2
Émirats arabes unis	2
États-Unis	294
Inde	3
Indonésie	7
Irak	3
Iran	5
Kenya	2
Japon	68
Malaisie	6
Maroc	3
Ouganda	6
Ouzbékistan	17
Pakistan	4
Palestine	2
Singapour	3
Sri Lanka	2
Trinidad et Tobago	2
Vietnam	4
Zambie	4

Treize pays n'ont qu'un condamné à mort recensé : Bangladesh, Belarus, Égypte, Gambie, Jamaïque, Koweït, Liban, Nigéria, Saint Kitts et Nevis, Somalie, Taiwan, Thaïlande, Yémen.

MISSIONS D'ENQUÊTES JUDICIAIRES : DEUX PREMIÈRES AU MAROC ET EN TUNISIE

Dans le sillage des missions d'enquêtes judiciaires effectuées dans les couloirs de la mort d'Afrique des Grands Lacs (publication 2008), ECPM prépare des missions d'enquêtes dans les pays du Maghreb dont les deux premiers volets, Maroc et Tunisie, ont été publiés en 2013.
Ces études, réalisées par des équipes pluridisciplinaires, ont pour vocation d'identifier la situation des condamnés à mort au regard des normes internationales et de relever des cas particuliers de détenus n'ayant pas eu accès à un procès équitable. Elles permettent de démarcher les autorités judiciaires locales et les décideurs politiques pour qu'ils se conforment à ces normes.

Pour la première fois au Maroc, un rapport sur les conditions de détention des condamnés à mort a été publié suite à la mission d'enquête menée par ECPM et l'OMDH auprès de 52 condamnés à mort incarcérés dans 3 prisons (Kenitra, Toulall II de Meknès, Oujda). Les résultats présentés sont édifiants : les deux tiers des condamnés à mort souffrent de troubles psychiques graves qui auraient dû entraîner l'annulation de toute responsabilité pénale lors du procès

et 35 % d'entre eux pensent au suicide. À partir de ces résultats, ECPM et ses partenaires lanceront en 2014 une campagne nationale afin d'interpeler l'opinion publique, le gouvernement et les institutions carcérales.

ECPM a publié le rapport d'une mission d'enquête, réalisée sous la direction du journaliste franco-tunisien Samy Ghorbal, avec Héla Ammar (juriste), Hayet Ouertani (psychologue) et Olfa Riahi (journaliste), auprès d'une quarantaine de condamnés à mort tunisiens. La mission a pu accéder aux 4 établissements qui accueillent des condamnés à mort, (Monorguia, Manouba, Sfax, Sers). La publication du rapport en co-édition avec Cérès sous le titre *Le Syndrome de Siliana* a constitué un événement en Tunisie où plus de 1 000 exemplaires ont été distribués. Plus de 200 personnes, hommes politiques, journalistes, membres de la société civile, ont assisté à la conférence de presse de lancement couverte par les principaux médias tunisiens. Les recommandations formulées dans le rapport seront portées par ECPM et la Coalition tunisienne auprès du gouvernement tunisien.

CAMPAGNE IRAN : UNE SITUATION ALARMANTE

En partenariat avec Iran Human Rights (IHR), association d'exilés iraniens basée en Norvège, ECPM publie un Rapport annuel sur l'état de la peine de mort en Iran. La 6e édition a été présentée devant plus de 20 représentants d'organisations de défense des droits de l'homme.
En perspective du 5e Congrès mondial, six de ces organisations (ACAT, IHR, Justice for Iran, United for Iran, la Fondation Abderrahman Bouroumand et l'Iran Human Rights documentation center) ont rejoint ECPM pour alerter l'opinion publique sur les contributions de l'Union européenne et de ses membres à la lutte internationale contre le trafic de drogue en Iran alors que plus de 70 % des exécutions dans ce pays sont liées à des crimes de possession et de trafic de drogue. ECPM, IHR et la Coalition mondiale ont plaidé auprès des responsables de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime à Vienne, de la délégation Iran du Parlement européen à Bruxelles, du ministère des Affaires étrangères français et danois. La décision du Danemark en avril 2014 de suspendre sa contribution au programme de l'UNODC en Iran est un premier succès !
La campagne Iran fut au cœur du Congrès mondial avec une table-ronde dédiée en présence de personnalités de premier plan tels la Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi ou Ahmed Shaheed, Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran. Si Emad Baghi, grand militant abolitionniste, n'a pas été autorisé à quitter le territoire, il a pu transmettre un message émouvant aux participants.

RÉPONDRE À L'URGENCE D'UNE CONDAMNATION À MORT ET SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION

ECPM s'attache à venir en aide aux condamnés à mort et aux défenseurs de l'abolition qui la saisissent et dont elle évalue que son modèle d'assistance peut être utile au dossier. ECPM ne se substitue pas aux avocats des pays cibles mais apporte son expertise. Les conditions d'intervention s'adaptent au cas défendu : campagne de mobilisation internationale, assistance juridique ou appui diplomatique.

JUSTICE POUR HANK SKINNER !

Parce que son cas est emblématique du dysfonctionnement de la justice américaine, ECPM réclame « Justice pour Hank ! ». Après la réalisation de tests ADN supplémentaires, obtenus grâce à la générosité du public, et suite à l'audience de février 2014, ses avocats déposeront leurs recommandations fin mai 2014. La Cour d'appel statuera sur l'interprétation des résultats de ces tests. Cela fait plus de 7 000 jours dans les couloirs de la mort pour Hank Skinner… !

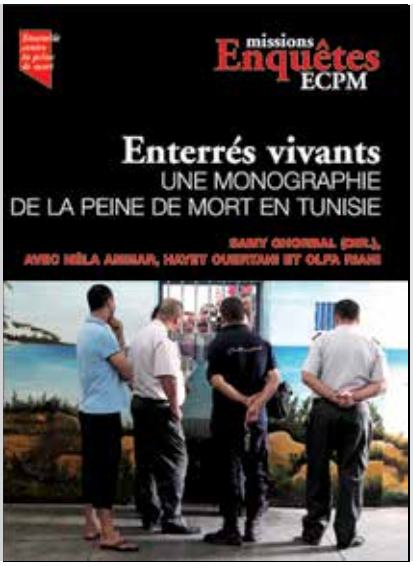

Missions d'enquêtes ECPM

ACTIVITÉ 5

ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

ECPM reste majoritairement financée par des subventions d'origine publique provenant essentiellement des États abolitionnistes et des institutions européenne et francophone. La tenue du Congrès mondial à Madrid a entrainé une plus grande diversité des sources de financement pour 2013. Les subventions pour le soutien à des projets pluriannuels internationaux sont aussi en progression constante.
De même, la pérennisation des subventions versées par l'État français via les ministères et la coopération et par les organisations intergouvernementales autorisent une vision à plus long terme et un renforcement de la structure et de l'équipe salariée d'ECPM.

Le cabinet comptable **Doucet & Beth,** en charge de l'arrêté des comptes de l'association, réalise les audits demandés par les bailleurs. Leur expertise est complétée par la certification des comptes réalisée par le cabinet aux Comptes **Schmeltz et associés** qui vérifie la bonne utilisation des fonds en conformités avec les missions de l'association.
ECPM garantit ainsi une gestion financière saine et efficace, en accord avec les règles les plus strictes édictées par les financeurs et les pouvoirs publics.

EMPLOI DES RESSOURCES PAR ACTIONS (ESTIMATION)

En 2013, l'activité d'ECPM reste fortement marquée par le Congrès mondial avec plus de 60 % des ressources financières employées pour cette action (48 % en 2012). Cette forte mobilisation sur cette action trouve sa justification par la taille et la portée de l'événement mais aussi par sa complémentarité avec les projets de renforcement de capacités des acteurs locaux et d'éducation. La tenue du Congrès permet en effet des avancées dans la réalisation des objectifs opérationnels de ces projets notamment en termes de réseaux
Les activités de renforcement des capacités des acteurs locaux sont stables (35 % en 2013, 37 % en 2012) ce qui témoigne qu'un équilibre est en train de se créer entre les différentes actions de l'association.

Si l'action Éduquer voit sa part diminuer dans l'emploi des ressources (4 % en 2013 contre 8 % en 2012), il ne s'agit que d'un reflet financier et non pas opérationnel. L'année 2013 a été marquée par une intégration des opérations d'éducation dans l'ensemble des projets au travers d'actions conjointes (concours de dessin franco-espagnol, projet de correspondance franco-marocain,…).

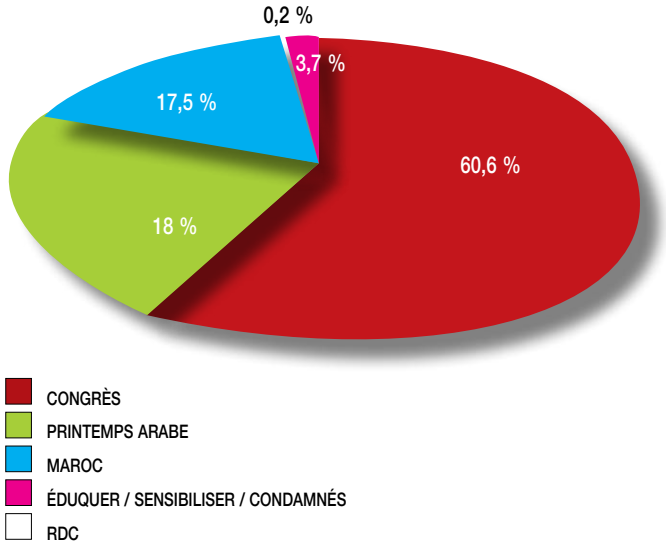

ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENT (ESTIMATION)

En 2013, les ressources publiques sont majoritaires (94 %), les fonds privés restant à 6 %. Les dons et adhésions représentent 17 % des fonds privés et sont en légère augmentation en valeur absolue (18 600 euros en 2013, 13 180 euros en 2012). En 2014, ECPM a pour objectif d'augmenter la part des fonds privés pour une capacité d'actions et de réactions renforcée !

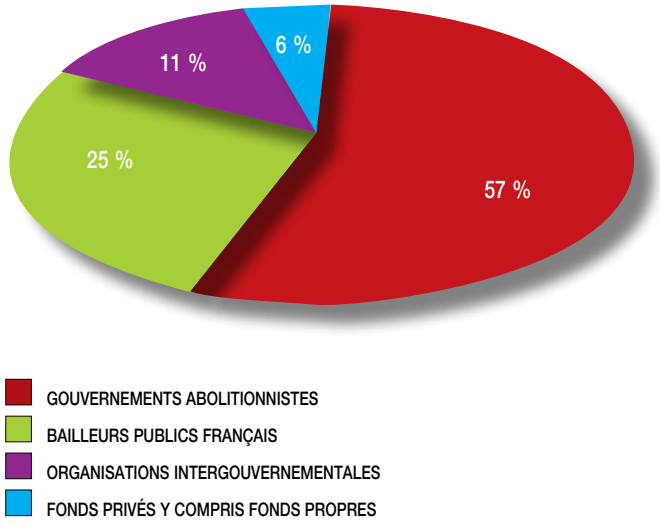

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION ET DES ACTEURS ABOLITIONNISTES

LES VALEURS FONDATRICES

L'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle.

La **vision** d'ECPM est celle d'un monde qui ensemble, dit « Non à la peine de mort ».

La **mission** d'ECPM est de rassembler, fédérer, renforcer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort.

Les **valeurs** d'ECPM sont de travailler ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Le système de gouvernance d'ECPM est celui d'une association française professionnelle, composée d'adhérents, de bénévoles, de salariés et gouvernée par une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration trimestriel et des bureaux mensuels.

Ensemble contre la peine de mort

ECPM
www.abolition.fr
mail : ecpm@abolition.fr
Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 80 87 70 46
Nos locaux :
69, rue Michelet, 93100 Montreuil
Le siège social :
ECPM, 53 rue Patay, 75013 Paris

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

Bureau :
Olivier DECHAUD (graphiste maquettiste), président
Véronique MARY (neuropharmacologue), trésorière
Emmanuel MAISTRE (cadre commercial de la presse), secrétaire général
Emmanuel OUDAR (chef d'entreprise)

Membres :
Nicole BORVO COHEN-SEAT (ex-sénatrice)
Agnès BRULET (responsable de communication)
Gilles DENIZOT (artiste lyrique)
Aicha DOUHOU (chercheuse)
Claude GUILLAUMAUD-PUJOL (universitaire retraitée)
Sylvie LELAN (cadre de direction)
Fabrice PIETRE-CAMBACEDES (ingénieur)
Marie-Françoise SANTARELLI (fonctionnaire européenne retraitée)
Richard SEDILLOT (avocat), porte-parole
Nader VAHABI (universitaire)

L'ÉQUIPE PERMANENTE D'ECPM EN 2013

Raphaël CHENUIL-HAZAN, directeur
Ariane GRESILLON, directrice adjointe
Nadège POULAIN, responsable financière
Nicolas PERRON, directeur des programmes
Desislava RAOUL, responsable communication
Nicolas BRAYE, responsable du projet MONA
Marianne ROSSI, chargée de mission
« Sensibilisation et éducation à l'abolition »
(emploi aidé par la région Ile-de-France)

En 2013, ECPM a accueilli
l'équipe du 5e Congrès mondial contre la peine de mort

5E CONGRES MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT
WORLD CONGRESS AGAINST THE DEA
世界反对死刑大会
CONGRESO MUNDIAL CONTRA LA P
MADRID 12/15 J
Organisé par
Ensemble contre la peine de mort
poster for tomorrow
NON NO
À LA A LA
PEINE PENA
DE DE
MORT MUERTE
RAPPORT ANNUEL SUR LA PEINE DE MORT EN IRAN 2013
missions Enquêtes ECPM
Voyage au cir des
ENQUÊTE DANS LES DE LA MORT M
AHMED EL HAMDAOUI, MOH
s vivants
NOGRAPHIE EN TUNISIE
GHORBAL (DIR.), MI ET OLFA RIAHI
CORRIGÉ
Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort
RECUEIL DE MODULES DE COURS
PAYS DE LA LOIRE
www.abolition.fr

avec l'aide financière
de l'Union Européenne

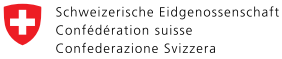

« Mais qu'est-ce donc que l'exécution capitale, sinon le plus prémédite des meurtres auquel aucun forfait criminel, si calculé soit-il, ne peut être comparé »

Albert Camus
Extrait de *Réflexions sur la guillotine*

Informez vous sur l'actualité de la peine de mort, consultez notre site :

www.abolition.fr

Ensemble contre la peine de mort

69, rue Michelet
93100 Montreuil
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@abolition.fr